

MARJORIE GUILON

QUELQU'UN DOIT
PAYER

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

...

...

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042529406

Dépôt légal : mars 2026

*Le monstre le plus effrayant n'est pas celui qui se cache
dans l'ombre.*

C'est celui qui dort à côté de vous.
Karine Giebel

Chapitre 1

Vincent

Le palais de justice sentait toujours le même mélange entêtant de cire d'abeille et de désinfectant industriel, odeur institutionnelle qui imprégnait les lieux de pouvoir depuis des décennies, qui collait aux vêtements et rappelait à chacun qu'ici, ce n'était pas le monde ordinaire, mais celui de la loi, de la justice, du jugement. Vincent Lacombe traversa le hall de marbre monumental, ses pas résonnant avec une régularité métronomique sur le sol poli, son attaché-case en cuir cognant doucement contre sa cuisse à chaque foulée mesurée. Autour de lui se déployait le ballet quotidien et prévisible de la machine judiciaire – avocats en robe noire pressés qui consultaient leurs dossiers tout en marchant, familles anxieuses agglutinées sur les bancs de bois usé par des milliers de corps qui avaient attendu là avant elles, agents de sécurité au regard blasé qui scannaient machinalement les sacs sans regarder les visages.

Il aimait ce lieu, non pas pour sa grandeur architecturale – il n'en avait strictement rien à faire de ces plafonds démesurés, de ces colonnes prétentieuses, de cette pompe néoclassique censée impressionner le justiciable –, mais pour ce qu'il représentait au niveau symbolique. L'ordre. La tentative, du moins, pathétique, mais sincère, de contenir le chaos fondamental de la nature humaine dans des règles, des procédures, des rituels codifiés. Le système qui essayait, maladroitement parfois, naïvement souvent, de dresser une digue contre le flot ininterrompu de violence, de perversion, de destruction que produisait l'espèce humaine avec une constance remarquable.

Il monta au troisième étage par les escaliers, évitant délibérément l'ascenseur bondé où s'entassaient des gens qui évitaient soigneusement de se regarder dans les yeux. Les escaliers lui permettaient de réfléchir, de se préparer mentalement, de faire la transition entre le monde extérieur et celui de la salle d'audience, de mettre en place le masque professionnel qu'on attendait de lui.

Aujourd'hui, il devait témoigner dans l'affaire Vasseur, affaire médiatisée qui avait défrayé la chronique pendant des mois. Expertise psychologique d'un récidiviste sexuel, prédateur méthodique qui avait agressé quatre jeunes femmes sur une période de six ans avant d'être finalement arrêté grâce à une trace ADN qu'il avait négligé d'effacer. Rapport rendu il y a trois semaines, vingt-sept pages de conclusions détaillées, d'analyses comportementales, de profil psychologique. Le procureur voulait l'entendre confirmer ses conclusions devant la cour, donner du poids aux réquisitions, clouer définitivement Vasseur au pilori judiciaire.

Devant la porte de la salle d'audience numéro 12, maître Chardin l'attendait déjà, souriant de ce sourire professionnel qu'ont les avocats quand ils pensent avoir gagné d'avance, main tendue dans un geste d'accueil qui se voulait chaleureux, mais qui restait calculé.

— Docteur Lacombe. Merci infiniment d'être venu. Votre présence est précieuse.

Vincent serra la main offerte sans enthousiasme particulier. Chardin était petit, nerveux, avec cette façon irritante qu'ont certains avocats de parler trop vite, de multiplier les mots inutiles, comme si chaque seconde de silence était une perte de temps, une occasion manquée de convaincre, de persuader, de gagner.

— C'est normal, Maître. C'est pour cela que je suis là.

— Votre rapport a été déterminant, vous savez. Le profil que vous avez dressé... c'est d'une précision remarquable. Implacable, même. Vasseur n'a strictement aucune chance avec des conclusions comme les vôtres. Aucune.

Vincent hocha la tête sans sourire, parce qu'il n'aimait pas les compliments excessifs, parce qu'ils créaient des attentes démesurées, parce qu'ils présupposaient que son travail servait à « gagner » alors que ce n'était pas le but de son expertise. Le but était de dire la vérité psychologique, clinique, observable. Ce que les gens en faisaient après, comment ils l'instrumentalisaient dans leurs stratégies judiciaires, ça ne le regardait plus et ne l'intéressait franchement pas.

— Je me suis contenté d'observer méthodiquement et d'analyser objectivement ce que j'ai observé. Rien de plus.

— Avec un brio exceptionnel, il faut le dire. Chardin baissa la voix, se pencha un peu comme pour partager une confidence.

Entre nous, Docteur, vous pensez qu'il peut changer ? Vasseur ? Qu'il y a la moindre possibilité qu'il devienne un jour quelqu'un de... disons, récupérable ?

Vincent tourna délicatement la tête vers la porte de la salle d'audience, regard neutre fixé sur le bois sombre, et répondit d'une voix calme, dénuée de toute émotion.

— Non. Aucune possibilité.

— Pourquoi cette certitude ?

— Parce qu'il ne veut pas changer. Et on ne peut pas forcer quelqu'un à vouloir une chose qu'il ne veut pas. C'est une impossibilité psychologique fondamentale.

Chardin sourit, visiblement satisfait de cette réponse qui correspondait précisément à ce qu'il espérait entendre.

— Parfait. C'est ce genre de formulation qu'il faut utiliser devant la cour. Clair, direct, sans ambiguïté possible.

Il ouvrit la porte de la salle d'audience d'un geste théâtral.

La salle était à moitié pleine, remplie de cette tension sourde qui précède toujours les moments décisifs d'un procès. Quelques journalistes au fond, stylos en main, regards affûtés de prédateurs à l'affût d'une phrase-choc qu'ils pourraient mettre en gros titre. La famille de la victime au premier rang – une femme d'une cinquantaine d'années au visage fermé comme un poing, mains crispées sur son sac à main usé jusqu'à la corde, et à côté d'elle un homme plus jeune, sans doute son fils, qui fixait le sol avec une intensité douloureuse, mâchoire serrée au point que les muscles de son cou saillaient sous la peau.

Vasseur était assis entre deux gendarmes impassibles, tête baissée dans une posture de soumission qui ne trompait personne, mains menottées posées sur la table comme des objets sans vie. Quarante-deux ans, cheveux grisonnants coupés ras de manière militaire, visage absolument quelconque, de ceux qu'on croise dans la rue sans jamais les remarquer, sans jamais les retenir, parfait camouflage du prédateur qui ne veut pas attirer l'attention.

Vincent ne le regarda pas tout de suite, s'installant avec méthode à la barre des témoins, posant son attaché-case en cuir à ses pieds avec soin, ajustant sa cravate d'un geste machinal qui trahissait une légère tension qu'il s'efforçait de contrôler. La présidente – une femme d'une soixantaine d'années au visage sévère, lunettes fines à monture d'acier, regard acéré

qui ne laissait rien passer – le salua d’un signe de tête respectueux.

— Docteur Lacombe, merci de votre présence aujourd’hui. Vous avez expertisé monsieur Vasseur le 12 septembre dernier dans le cadre de cette procédure, c’est bien exact ?

— C’est tout à fait exact, Madame la Présidente.

— Pouvez-vous nous rappeler synthétiquement les principales conclusions de votre rapport d’expertise psychologique ?

Vincent ouvrit son attaché-case, geste lent et méthodique, et en sortit une chemise cartonnée beige qu’il posa devant lui. Geste très inutile en réalité – il connaissait son rapport par cœur, chaque phrase, chaque virgule, chaque conclusion – mais les rituels formels rassurent les juges, leur donnent l’impression rassurante que tout est sous contrôle, documenté, vérifiable.

— J’ai rencontré monsieur Vasseur à trois reprises distinctes, pour des entretiens approfondis d’une heure et demie chacun, conduits selon les protocoles standards de l’expertise judiciaire. L’objectif assigné était d’évaluer sa dangerosité criminologique actuelle et sa capacité potentielle à se réinsérer socialement de manière constructive.

Il tourna une page de la chemise, bien qu’il n’en ait pas besoin pour continuer.

— Monsieur Vasseur présente un profil typique de délinquant sexuel hautement organisé. Ses passages à l’acte ne sont jamais impulsifs ou chaotiques, mais au contraire planifiés méticuleusement, préparés avec soin sur de longues périodes. Il choisit ses victimes selon des critères précis et récurrents – jeunes femmes isolées socialement, en situation de vulnérabilité économique ou psychologique. Il les approche avec une stratégie élaborée et rodée, gagne progressivement leur confiance par des moyens calculés avant d’agir au moment qu’il juge optimal.

La présidente fronça les sourcils, prenant des notes rapides sur le bloc posé devant elle.

— Vous parlez de « stratégie élaborée ». Pouvez-vous préciser concrètement ce que cela signifie dans le cas de monsieur Vasseur ?

— Lors de nos entretiens, monsieur Vasseur a décrit avec une précision troublante, presque photographique, la manière dont il repérait ses victimes potentielles. Il utilisait massivement

les réseaux sociaux pour collecter des informations sur leurs habitudes quotidiennes, leurs fréquentations, leurs fragilités psychologiques. Il observait physiquement leurs trajets, notait leurs horaires, identifiait les moments où elles seraient les plus vulnérables, les plus isolées. Il attendait parfois plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant de passer à l'acte, le moment opportun devant réunir un ensemble de conditions très spécifiques. Ce n'est pas de l'impulsivité pathologique. C'est de la prédation consciente, rationnelle, méthodique.

Un murmure parcourut la salle comme une onde. La mère de la victime étouffait un sanglot déchirant qu'elle essayait vainement de contenir. Son fils lui prit la main, la serra fort, mais lui aussi tremblait visiblement.

Vincent continua, voix toujours aussi posée, aussi clinique, aussi détachée émotionnellement, comme s'il décrivait un phénomène météorologique plutôt qu'une série de viols.

— Ce qui est encore plus préoccupant d'un point de vue criminologique, c'est l'absence totale et structurelle d'empathie envers ses victimes. Quand je lui ai demandé explicitement ce qu'il pensait que ses victimes ressentaient pendant et après les agressions, il m'a répondu textuellement qu'il n'y avait « pas pensé ».

La présidente leva brusquement les yeux de ses notes, visiblement surprise.

— Il n'y avait pas pensé ? C'est-à-dire qu'il refuse de répondre à la question ?

— Non, Madame la Présidente. Ce n'est pas qu'il refuse de répondre par stratégie défensive. C'est que la question elle-même n'a littéralement aucun sens pour lui sur le plan cognitif. Il ne se projette pas dans l'expérience subjective de l'autre personne. L'autre n'existe pas en tant que sujet conscient doté d'émotions, de pensées, de souffrances. L'autre est un objet, un moyen, un instrument au service de sa satisfaction personnelle.

Vincent marqua une pause délibérée, laissant ses mots résonner dans le silence pesant de la salle, puis il se tourna doucement vers Vasseur, le regardant directement pour la première fois depuis le début de son témoignage.

L'homme avait levé la tête progressivement. Il le fixait maintenant, sans expression aucune sur son visage blafard. Pas de haine. Pas de peur. Pas de colère. Pas de déni.

Simplement du vide.

Un vide abyssal, glacial, qui ne reflétait rien d'humain.

Vincent soutint son regard sans ciller, deux secondes, trois, quatre, puis il se retourna calmement vers la cour, rompant ce contact visuel troublant.

Il la fit glisser machinalement, geste discret et rapide. Pouce et index de la main droite, rotation minimale du métal tiède. Une fois. Deux fois. Trois fois. Exactement trois fois, comme toujours.

— Il y a un autre élément déterminant que je dois porter à la connaissance de la cour, Madame la Présidente.

— Oui, Docteur ?

— Lors du troisième et dernier entretien d'expertise, j'ai testé systématiquement sa capacité à ressentir de la culpabilité morale concernant ses actes. Je lui ai demandé s'il regrettait ce qu'il avait fait. Il m'a répondu oui sans hésitation. Mais quand je lui ai demandé de préciser ce qu'il regrettait, il m'a dit textuellement : « D'avoir été pris. D'avoir été arrêté. Si j'avais été plus prudent, plus intelligent, rien de tout ça ne serait arrivé. »

Un silence de plomb s'abattit sur la salle d'audience, silence si dense qu'on entendait le bourdonnement lointain de la climatisation et la respiration saccadée de la mère qui pleurait silencieusement au premier rang.

Vincent referma la chemise cartonnée d'un geste définitif.

— Monsieur Vasseur ne regrette pas ses actes en tant que tels. Il ne regrette pas la souffrance infligée. Il ne regrette pas les vies détruites. Il regrette uniquement et exclusivement les conséquences négatives pour lui-même. C'est une nuance fondamentale, capitale même, parce qu'elle indique une structure psychologique profondément imperméable au changement moral, à l'inspection éthique, à toute forme de rédemption authentique.

La présidente prenait des notes frénétiquement maintenant, stylo griffonnant rapidement sur le papier dans un bruit sec et régulier.

— Docteur Lacombe, au vu de l'ensemble de ces éléments cliniques, estimez-vous qu'il existe un risque sérieux de récurrence si monsieur Vasseur était remis en liberté ?